

SOISY-SUR-SEINE
Essonne

Sources : DDT 91, Conseil départemental, ARS Île-de-France 2016
Fond cartographique © IGN BD TOPO © 2017

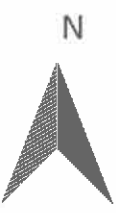
DOCUMENT POUR APPROBATION

Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000e

23 04 2025

Architectes-Urbanistes :
Agence Rivière-Letellier
52 rue Saint Georges
75009 Paris
Tél : 01.42.45.38.62
email : rivier@wanadoo.fr



- Réseau électrique (I4)
- Forêt de Protection (A7)
- Servitude de protection soumises au régime forestier (A1)
- Site inscrit "Rives de Seine" (AC2)
- Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1)
- Servitude relative aux transmissions radioélectriques (PT2)
- Périmètre de Protection Rapproché des Eaux (AS1)
- PPRI de la Vallée de la Seine (PM1)
- Zone rouge : écoulement et expansions des crues d'aléas forts à très forts
- Zone orange : expansions des crues d'aléas moyens
- Zone bleu : urbanisées autres que les centres urbains d'aléas forts
- Zone ciel : urbanisées autres que les centres urbains d'aléas moyens
- Servitude de halage et marche pied (EL3)

T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières - S'applique sur l'ensemble du territoire

Servitude relative à la protection des infrastructures de transport d'hydrocarbures (I1bis) : plan non communiqué

Servitude relative à la protection des infrastructures de transport de gaz (I3) : voir plan page suivante (1/25 000e)

